



## Nicolas Billon

Associé  
en charge  
du département  
droit social,  
**Simon**

**Associés.**

■ **36 ans, DESS  
de juriste d'affaires.**

Avocat au Barreau de Paris depuis 1998, Nicolas Billon a exercé son activité en droit social au cabinet Reinhart Marville Torre de fin 1997 à 2002, puis au cabinet Asmar & Assayag de mars 2002 à avril 2005 et en exercice individuel de mai à décembre 2005, avant de rejoindre le cabinet Simon Associés le 1<sup>er</sup> janvier 2006.